

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

## REUNION du 22 JANVIER 2020

Convocation en date du : 16/01/2020

Date d'affichage de la convocation : 16/01/2020

Date d'affichage du Procès-Verbal : 24/01/2020

L'an deux mille vingt, le vingt deux janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

### **Présents** :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Michel POURCELOT, Marcel RENON, Stéphane VIAL  
Mmes Denise FORESTIER, Christiane LANCIAUX

### **Absents-excusés** :

- Mme Jacinthe DA CUNHA a donné procuration à M. Michel POURCELOT
- M. Philippe PROST a donné procuration à M. André DARGAUD
- M. Laurent DUFOUR a donné procuration à M. Serge DESROCHES
  
- Mme Estelle GATILLE

M. Marcel RENON a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **1°) Travaux au stade municipal**

M. le Maire rappelle que suite aux vents forts en décembre dernier, le filet du terrain de foot installé entre le stade et le Lotissement des Meuniers est tombé et qu'il convient de le remplacer.

Des devis ont été sollicités, deux propositions sont parvenues en Mairie.

L'entreprise Ballandras a transmis un devis d'un montant de 12 960,00 € T.T.C et l'entreprise Chapey pour un montant de 14 786,40 € T.T.C.

L'entreprise Chapey a fait une proposition avec la pose d'un grillage en-dessous du filet pour éviter que les gens passent dessous pour aller récupérer les ballons.

Le Conseil Municipal,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise Chapey d'un montant de 14 786,40 € T.T.C. avec l'option grillage,
- charge le Maire de passer commande,
- autorise le Maire à signer le devis correspondant.

## **2) Plantation d'arbres**

Suite à des problèmes d'ombre à l'école, il a été décidé de planter des arbres en bas du talus en bordure du grillage de la cour de l'école des primaires. Des devis ont été sollicités. La proposition de l'entreprise Chapey s'élève à 725,76 € T.T.C.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition de l'entreprise Chapey d'un montant de 725,76 € T.T.C.,
- autorise le Maire à signer le devis correspondant.

## **3°) Reprise du talus en-dessous du terrain multisports**

Monsieur le Maire rappelle que le talus en-dessous du terrain multisports le long de la Rue du Stade n'a pas encore été aménagé et qu'il conviendrait procéder à la pose d'une toile de paillage et à la plantation de végétaux.

Des devis ont été sollicités, la proposition de l'entreprise Chapey s'élève à 2 130,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise Chapey d'un montant de 2 130,00 € T.T.C.,
- charge le Maire de passer commande,
- autorise le Maire à signer le devis correspondant.

## **4°) Couverture du Lavoir de La Fay**

Monsieur le Maire explique que la toiture du Lavoir de la Fay est en très mauvais état et qu'il y a des problèmes d'étanchéité. Il conviendrait de procéder à la réfection de la toiture.

Le devis de l'entreprise Auray s'élève à 2 535,58 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise Auray d'un montant de 2 535,58 € H.T.,
- charge le Maire de passer commande,
- autorise le Maire à signer le devis correspondant.

## **5°) Crédit Agricole**

Le Maire rappelle que le kiosque du Crédit Agricole a été installé. Il indique qu'il y a un problème d'esthétique le bloc étant très massif. Le Crédit Agricole a proposé un habillage du kiosque et propose une réunion le lundi 27 janvier prochain à 9h-9h30 pour faire un choix de thème.

Le distributeur sera installé en plusieurs étapes. Une équipe doit intervenir demain ainsi que lundi et mardi prochains.

Concernant l'ancien local du Crédit Agricole, le Notaire a transmis à la Mairie une demande de renseignement d'urbanisme.

Nous sommes dans l'attente d'une date de rendez-vous avec le Notaire et le Crédit Agricole pour la signature de l'acte de vente.

## 6) RCEA - Avancement des travaux

M. Marcel Renon indique qu'il a participé à une réunion le vendredi 10 janvier dernier à la Mairie de Trivy en présence d'élus de La Chapelle du Mont de France et M. Lévêque de la DREAL pour exposer les différentes phases prévues de réalisation du chantier de la RCEA (phasage travaux, déviation, durée,...).

Les travaux pour la partie La Chapelle - Col des Vaux vont durer 3 ans décomposés en 3 parties :

- 1<sup>ère</sup> phase : section de La Chapelle aux Prioies
- 2<sup>ème</sup> phase : section de Chandon
- 3<sup>ème</sup> phase : section de Chandon au Col des Vaux

Les travaux vont commencer à partir de mi-mars prochain avec la fermeture et l'aménagement de la RD 41 pour permettre la circulation des véhicules qui ne pourront plus passer sur la RCEA et la création de 2 giratoires.

Les travaux sur la RCEA devraient débuter en 2021 avec mise en service en 2023.

## 7°) Questions diverses

### a) Vente de bois

Le Maire fait part de la demande de Jean-Luc Combier pour l'acquisition de bois communal mitoyen à ses parcelles situées entre La Gare et la Prise d'eau.

Le bois a été stéré : 88 stères de bois piquet ou chauffage et 25 stères de bois broyé

Le Conseil Municipal,

- accepte la vente de ce bois à M. Jean-Luc COMBIER,
- fixe à 10 € le stère de bois piquet ou chauffage et à 5 € le stère de bois broyé, soit un montant total de 1 005,00 €,
- charge le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant.

### b) Aménagement jeux dans la cour de la Maison des Associations

Les jeux pour enfants seront installés entre le préau et les gabions. La livraison et l'installation devrait se réaliser la 1<sup>ère</sup> semaine de février.

Prochain bureau municipal : 26/02/2020 à 20 h 00

Commission des finances : 26/02/2020 à 20 h 00

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 04/03/2020 à 20 h 00

Fin de séance : 20 h 45